



AVIS

Objet: House Concept S.A. – Réalisation des infrastructures d’assainissement dans le cadre du plan d’aménagement particulier «Rollingen – phase III» à Rollingen / Mersch - Renouvellement

Il est porté à la connaissance du public que l’arrêté d’autorisation de Madame la Ministre de l’Environnement du 21 décembre 2022, réf EAU/AUT/20/0288/R22.1, concernant le renouvellement de l’autorisation pour la réalisation d’infrastructures d’assainissement dans le cadre du plan d’aménagement particulier «Rollingen – phase III» à Rollingen / Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l’inspection des intéressés pendant la période du 23 décembre 2022 au 31 janvier 2023.

Mersch, le 22 décembre 2022

le secrétaire,

le bourgmestre,

